

ACQ

'tualités

Acq

Votre information
communale

Juillet
2025

@ mairie-acq.fr

f acqnotrevillage





TRAVAUX : N'OUBLIEZ PAS VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Avant d'engager des travaux chez vous, une règle essentielle : **se renseigner sur les autorisations nécessaires**. Selon la nature de votre projet, un **permis de construire** ou une **déclaration préalable de travaux** peut être obligatoire.

Qu'il s'agisse de construire un abri de jardin, de poser une clôture, de changer vos fenêtres ou d'agrandir votre habitation, certaines modifications, même modestes, doivent faire l'objet d'une autorisation **auprès de la Communauté urbaine d'Arras**.

Pourquoi est-ce important ?

Ces démarches permettent de vérifier la conformité de vos travaux avec les règles d'urbanisme (PLUi), de préserver l'harmonie du cadre de vie et d'éviter tout litige futur.

Qui contacter ?

La secrétaire de mairie peut vous orienter et vous accompagner dans votre dépôt de dossier.

En cas d'absence de déclaration, vous vous exposez à des sanctions et à une obligation de remise en état.

Permanences téléphoniques et physiques au service urbanisme de la CUA : **mardi et jeudi de 13h30 à 17h - 03.21.21.86.60 - 146 allée du Bastion de la reine, Arras**

Le Plan Local d'Urbanisme Inter-communal organise le développement des communes de la communauté Urbaine d'Arras en définissant des orientations et des règles d'urbanisme selon un découpage précis en différentes zones.

Les constructions nouvelles ou sur constructions existantes sont soumises à **permis de construire**, sauf si elles sont dispensées de toute formalité ou si elles sont soumises à **déclaration préalable**.

Renseignez-vous en mairie.



DANS LES COULISSES DE LA CANTINE

Chaque midi, une quarantaine d'enfants déjeunent à la cantine scolaire de notre commune. Mais savez-vous vraiment ce qui se passe en coulisse, avant que les assiettes ne soient servies ?

Derrière chaque repas, une équipe engagée œuvre dans l'ombre. Cécilia est présente tout au long de l'année pour la gestion des inscriptions.

Dès le matin, Marie-Hélène est présente pour le nettoyage et Michel pour la mise en place des tables, la préparation des plats et le dressage des assiettes et couverts. Tout est orchestré avec rigueur pour que tout soit prêt à midi.

L'heure du repas, un temps éducatif :

Au-delà de la cuisine, le service en salle est un moment important : Cécilia, Suzy et Michel veillent à ce que le repas se passe dans de bonnes conditions, encouragent les enfants à goûter, à manger à leur rythme, et à respecter le calme et les règles de vie commune.

Un travail parfois sportif, mais toujours bienveillant !

Et après ?

Nettoyage complet des locaux, entretien du matériel, gestion des déchets, suivi des stocks... Le service de cantine ne s'arrête pas à 13h30.

La municipalité tient à remercier chaleureusement les agents pour leur professionnalisme, leur discrétion et leur engagement quotidien.

RETOUR SUR LA FÊTE DES ÉCOLES DU RPI



Le samedi 7 juin, la salle d'Ecoivres a résonné de rires, de musique et d'applaudissements à l'occasion du spectacle de fin d'année du RPI. Chants, danses et animations se sont enchaînés tout au long de la journée, pour le plus grand plaisir des familles venues nombreuses assister à ce moment festif.

Un immense bravo aux enfants pour leurs magnifiques prestations, ainsi qu'à l'équipe pédagogique qui a su mettre en valeur tout leur talent au travers de danses rythmées.

Moment fort de la journée : la remise des packs "collège" aux élèves de CM2, offerts par les municipalités du RPI. Chaque élève part ainsi vers le secondaire avec un kit pratique et symbolique, comprenant un stylo personnalisé, des surligneurs, une trousse et une clé USB.

La commune tient à adresser ses remerciements les plus sincères à l'association Amusécole et ses parents bénévoles, toujours fidèles au poste pour faire de cette fête un moment réussi et convivial.

Un bel esprit d'équipe, de partage et de célébration pour clôturer l'année scolaire en beauté !



Un grand bravo à nos jeunes du Conseil Municipal des Jeunes.

Ils ont été chaleureusement remerciés par la CUA pour leur engagement dans l'organisation du Festival Provox, qui s'est tenu le 16 mai dernier à Arras. Cet événement a été un espace de dialogue entre jeunes et décideurs pour la conception, la mise en place, le suivi et l'évaluation des politiques jeunesse.

Nos jeunes conseillers ont joué un rôle actif tout au long de l'évènement : une belle illustration de leur implication au service de la vie locale et des valeurs citoyennes.

Merci à eux pour leur énergie et leur sens du collectif.



> CENTRE DE LOISIRS D'ÉTÉ

À compter du lundi 7 juillet, le centre de loisirs accueillera les enfants jusqu'au vendredi 1er août.

L'équipe d'animation sera composée de 8 animateurs et d'une directrice ; ils encadreront 3 groupes : les 3-6 ans, les 6-9 ans et les préados.

Ce sont 82 enfants qui seront accueillis.

Les vacances d'été au centre seront riches en surprises, avec un programme diversifié prévu pour les enfants. Le thème des vacances : l'équipe a choisi pour la 1^{ère} semaine « le festival des couleurs », 2^{ème} semaine « l'art dans tous ses états », 3^{ème} semaine « tous en scène » et, pour la 4^{ème} semaine, « l'univers Pixar ».

Les animateurs ont concocté des animations au top, des activités manuelles, des grands jeux, des ateliers cuisine et des activités sportives.

Pendant les quatre semaines, plusieurs sorties sont planifiées (Cit'loisirs à Arras, parc d'Olhain, ferme pédagogique de Courrières, Bellewaerde, Loisparc).

Un court séjour est également prévu pour le groupe des préados à la base nautique de Saint-Laurent-Blangy. Pendant trois jours, les enfants auront l'occasion de s'initier au rafting et de vivre en collectivité.

Nous sommes impatients de vous voir lors de la fête du centre qui aura lieu le mercredi 23 juillet.

COMITE DES FETES

Le dimanche 22 juin, notre village a vibré au rythme de la **ducasse annuelle**, organisée avec brio par le **comité des fêtes**. Une journée festive et ensoleillée, placée sous le signe de la **convivialité, du partage... et de la bonne humeur !** Dès le matin, la **brocante** a animé les rues du village, attirant chineurs, promeneurs et curieux.

À midi, place à la **pause gourmande** autour d'un **repas convivial** partagé à la salle.

Toute la journée, les enfants n'ont pas été oubliés avec la présence de **jeux gonflables, manèges** et animations qui ont fait leur bonheur.

À l'occasion de la **Fête de la Musique**, la journée s'est clôturée en beauté avec un **concert festif** qui a rassemblé toutes les générations. Chansons entraînantes, ambiance détendue et public enthousiaste : un vrai moment de plaisir partagé au cœur du village.



> CAP SUR LE MORBIHAN POUR LA COLO

Du 12 au 26 juillet, treize jeunes Acquois âgés de 12 à 14 ans prendront la route direction la Bretagne pour une colonie de vacances placée sous le signe de l'aventure et de la découverte ! Installés au **Camping du Moulin de Cantizac à Séné**, à seulement 2 km de Vannes, les jeunes profiteront d'un cadre naturel exceptionnel, entre terre et mer. Cette année, la colonie aura pour thématique "**Sur les traces des légendes de Brocéliande**" : une invitation à explorer les mystères et contes enchanteurs de la célèbre forêt, tout en s'imprégnant de la culture bretonne.

Encadrés par **Sophie, Zoé et Suzy**, les participants vivront deux semaines riches en émotions avec au programme :

- **Sports nautiques** pour s'amuser et se dépasser en toute sécurité,
- **Randonnées et balades nature** à la découverte des paysages bretons,
- **Visites touristiques** autour de Vannes et dans le Golfe du Morbihan,
- Et bien sûr, **fêtes locales et moments conviviaux** pour créer des souvenirs inoubliables.

Cette aventure estivale, soutenue par la commune d'Acq, s'inscrit dans notre volonté de proposer aux jeunes des temps de loisirs enrichissants, favorisant l'autonomie, la solidarité et la curiosité.

Nous leur souhaitons un excellent séjour, plein de découvertes et de magie !

> CAFÉ DES AÎNÉS : UNE PARENTHÈSE CONVIVIALE

Vendredi 21 juin, la salle des fêtes a accueilli nos aînés pour un moment de partage autour d'un café gourmand, organisé par la municipalité. Comme à chaque rendez-vous, ce moment attendu a permis à chacun de se retrouver, discuter, rire et savourer ensemble l'arrivée de l'été. En toute convivialité, nos aînés ont pu déguster un bon morceau de tarte, servi avec générosité et sourire.

Un geste du comité des fêtes

À l'occasion de cette rencontre, le comité des fêtes a tenu à perpétuer la tradition en offrant à chacun la tarte de la ducasse, très attendu chaque année. Un geste chaleureux, très apprécié, qui a ajouté une touche de fête à ce moment simple mais sincère.

> OPERATION TRANQUILITE VACANCES

Pendant vos vacances, la gendarmerie peut régulièrement faire une vérification visuelle de votre domicile. Un avis de passage est déposé dans votre boîte aux lettres.

Pour bénéficier de ce dispositif, rien de plus simple, il suffit de se rendre à la gendarmerie d'Aubigny-en-arts pour remplir le formulaire (disponible sur notre site), avant votre départ.

Acq

Buvette sur place

Fête NATIONALE

14 Juillet

Rendez-vous dès 10h au Stade Municipal

Le planning

10h-12h / Concours de Pétanque (lot offert aux vainqueurs)

12h / Apéritif offert par la municipalité

Dès 13h / Paëlla (sur réservation 15€ repas Adulte et 8 € repas enfant de moins de 12 ans). Boissons non comprises

LES animations

Dès 10h / Structure gonflable et Jeux enfants

13h / Lâcher de ballons et Tiercé à pigeons

Organisée par la commission animation de votre village. Un flyer sera distribué dans vos boîtes aux lettres pour l'inscription au repas.

+ D'INFOS
+ DE PHOTOS
sur notre page Facebook



bonnes
VACANCES!

AGENDA

LUNDI 14 JUILLET

> Festivités du 14 juillet - stade

MERCREDI 23 JUILLET

> Fête du centre de loisirs

VENDREDI 01 AOUT

> Dernier jour pour l'inscription à la cantine pour la première semaine de la rentrée.

LUNDI 01 SEPTEMBRE

> Rentrée scolaire

LA RENTRÉE

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 1^{er} septembre 2025. Les différents documents d'inscription à la cantine, garderie, mercredis matin récréatifs et centre de loisirs sont disponibles sur notre site internet, rubrique Vie scolaire, ou au pôle animation.

Attention, l'inscription à la cantine pour la première semaine de rentrée doit se faire avant le 1^{er} août.

Mairie d'ACQ

6, rue de la Liberté 62144 ACQ

Tél. 03 21 16 11 32

www.mairie-acq.fr

secretariat@mairie-acq.fr

Ouverture au public :

> lundi : 17h - 18h30

> mardi : 13h - 17h30

> jeudi : 13h - 17h30

Pôle animation

Ouverture au public :

> lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h15 - 17h

Bibliothèque municipale

Salle de convivialité

Ouverture au public :

> lundi : 17h-19h

> mercredi : 13h30 - 17h

> vendredi : 14h30 - 17h

Directeur de publication :

Alain BARTIER

Responsable de la rédaction :

Fabien DUHAMEL

Comité de lecture et rédaction :

Patrick BOITEL, Cédric BRIET, Guillaume

DESBONNET, Gervais FRANCOIS, Lucien

FRANCOIS, Stéphanie MANIA, Juliette OTENDE

Impression :

Imprimerie Julien JOPUB (Divion)

> ÉTAT CIVIL

PACS :

> Claire GOLAZ et Matthieu BERANGER, le 15/05/2025

> Alexandra LEFEBVRE et Valentin BRONDIS, le 12/06/2025

DECES :

> Augustin CASTELAIN, le 27/05/2025

> Jean BERNARD, le 15/05/2025